

Conformité des portes automatiques aux prescriptions légales au moyen de Protège-doigts Planet®



Sécurisation selon la **DIN EN 16005** des **portes à battant automatiques** avec **Protège-doigts Planet®**

La norme européenne de sécurité **DIN EN 16005** établit la sécurité d'utilisation des portes automatiques.

§ 4.6.3.4 | **Points dangereux entre battant et cadre aux bords de fermeture secondaires**

Les points dangereux où les doigts peuvent être coincés entre le battant et le cadre doivent être évités à la conception ou par un dispositif de protection approprié ou par une sécurisation au moyen de mesures techniques de protection.

§

Protège-doigts Planet® est parfaitement approprié pour répondre à cette norme de sécurité, et sa mise en œuvre est possible aussi bien en construction nouvelle qu'en rénovation! Les portes automatiques doivent être protégées jusqu'à 2000 mm du sol.

Remarque

Tous les membres du CEN (par ex. l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la France, l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne) doivent transposer les normes européennes sans modification dans leur jeu de normes national.

Protège-doigts Planet® pour portes coupe-feu

Un système également adapté aux portes coupe-feu

Les produits protège-doigts Planet® sont fabriqués principalement en aluminium, en acier et dans un tissu en fibres synthétiques difficilement inflammable (catégorie B1*) et sont donc utilisables sur des portes coupe-feu et pare-fu-

mée. Le titulaire de l'autorisation / fabricant de la porte s'engage à inscrire les modifications dans l'agrément technique général (abZ). En Allemagne, seul l'Institut allemand de technique du bâtiment (DIBt) peut émettre sur demande un agrément technique de ce type. Bien sûr, la société Planet GDZ AG

se tient à la disposition des personnes qui souhaitent déposer une telle demande d'agrément pour les conseiller tout au long de la procédure.

Pour plus d'informations:

www.planet-fingerschutz.ag

* La catégorie de protection incendie B1 désigne des matériaux et produits de construction difficilement inflammables selon la norme de protection incendie DIN 4102-1 en vigueur en Allemagne. La norme DIN 4102-1 stipule qu'avec des matériaux de catégorie B1, l'incendie s'éteint de lui-même après retrait de la source de l'incendie.

Conformité des portes pour établissements avec enfants aux prescriptions légales au moyen de Protège-doigts Planet®

Conformité à la **DGUV** (assurance légale allemande contre les accidents) n° 102-002, **établissements recevant des enfants**

Cette règle prescrit une sécurisation des zones de cisaillement des portes dans les établissements recevant des enfants:

§ 3 | Il faut éviter les zones de cisaillement aux bords de fermeture secondaires des portes

Pour cela, on peut utiliser par ex.

- une conception de porte appropriée
- des profilés de protection
- des rouleaux de protection

§

Dans les établissements recevant des enfants, Protège-doigts Planet® est aussi le bon choix pour protéger les mains des enfants tout en remplissant les exigences légales.

La situation en Suisse

Le Bureau de prévention des accidents (bpa) souligne les mêmes dangers au niveau des portes. Ainsi, le bpa écrit, dans la brochure publiée à ce thème : les points de coincement aux bords de fermeture secondaires des portes à battant (côté penture ou charnières) peuvent surtout être dangereux pour les jeunes enfants. C'est pourquoi ils doivent être bien sécurisés dans les écoles enfantines et primaires.

